

Grâce royale exceptionnelle au profit à 201 détenus africains

29.01.2020 | Grâce royale exceptionnelle au profit à 201 détenus africains

Le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, a accordé Sa grâce exceptionnelle à 201 détenus africains, condamnés par les différents tribunaux du Royaume, indique mercredi un communiqué du ministère de la Justice.

En voici le texte:

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu perpétue Sa gloire, a accordé Sa grâce royale exceptionnelle à un ensemble de détenus africains, condamnés par les différents Tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 201 détenus.

Cette honorable grâce s'inscrit dans le cadre de l'approche humaine de Sa Majesté en s'inspirant de la démarche de clémence et de miséricorde de son grand-père le Prophète Mohammed – Que les salutations et les bénédictions d'Allah soient sur lui- pour des raisons humanitaires au profit des détenus âgés ou souffrant des maladies. Cette grâce royale est aussi un encouragement pour ceux qui ont fait preuve d'une bonne conduite et d'un bon comportement durant la période de l'exécution de leur peine infligée, en respectant les lois et les normes mises en vigueur, et qui ont répondu favorablement aux programmes de réadaptation et de réinsertion.

De ce fait, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour faciliter les opérations de leur retour à leurs pays.

Puisse Dieu accorder gloire et grandeur à Sa Majesté le Roi, combler les bienfaits de Sa santé, et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, ainsi que tous les membres de la Famille Royale ».

Source

: <https://fr.hespress.com/124616-grace-royale-exceptionnelle-au-profit-a-201-detenus-africains.html>